

Garantie d'emprunts



Saumur Val de Loire

Anne QUINTIN
Service Habitat
11 rue du Maréchal Leclerc
49 400 SAUMUR
Tel : 02 41 40 45 56
habitat@saumurvaldeloire.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Depuis le 1^{er} janvier 2017 l'office public de l'Habitat « Saumur Habitat » est rattaché à l'intercommunalité (conformément à l'article L 421-6 du Code de la Construction et de l'Habitation modifié par la loi ALUR du 24 mars 2014). Pour faire suite à ce rattachement, l'intercommunalité s'est engagée à garantir à 100 % les emprunts contractés par Saumur Habitat principalement auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC). La garantie donne à Saumur Habitat, les moyens utiles à son développement à l'échelle intercommunale.

TYPE D'AIDE

Garantie

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communauté d'Agglomération

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Office public intercommunal Saumur Habitat